



FICHE DIPLÔME

BÂTIMENT

Réf : FL_BA_09

BTS SYSTÈMES CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITAT

Le(la) titulaire du Brevet de Technicien Supérieur Systèmes constructifs bois et habitat intervient en bureau d'études, en atelier et sur chantier pour concevoir, fabriquer et mettre en œuvre des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente.



Formation certifiante



Niveau 5



Éligible au CPF



Format de formation

Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.

Durée

Cursus de 2 ans selon niveau d'études et expérience.

Formation non accessible en bloc de compétences.



PRÉREQUIS :

- Être titulaire d'un BAC général, BAC pro ou BAC techno



OBJECTIFS :

- Intervenir de la conception technique à la réception des ouvrages bois :
- La réponse technique et économique à une affaire (métré, devis, solutions constructives),
- Le dossier de production,
- La pose des éléments du bâtiment majoritairement en bois,
- Utiliser l'outil informatique CAO, CFAO.



POUR QUELS MÉTIERS ?

- Charpentier, chef de chantier,
- Responsable bureau d'études,
- Adjoint au chef d'entreprise,
- Responsable de fabrication.



EFFECTIFS

14 personnes par groupe de métier.



PUBLIC

Tout public éligible à l'apprentissage, à la professionnalisation ou en reconversion.



TARIFS

Public apprenti :

Formation prise en charge par l'OPCO de branche.

Public en reconversion :

Formation prise en charge financière possible en fonction des droits acquis et du statut (demandeur emploi, salarié, stagiaire de la formation professionnelle...).

CGV consultables sur notre site web.



DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Contrats d'apprentance : Préinscription en ligne dès mars. Début de formation de fin août à début novembre.

Autres publics : Inscription sur prescription (Pôle emploi, mission locale, entreprise...).



ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ; pour toute demande spécifique, notre référent handicap est à votre disposition.



DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Toute entrée en formation fait l'objet d'un positionnement. Toute demande tout au long de l'année sera étudiée selon les places disponibles.



LIEU DE FORMATION

CFA CMA Nouvelle Aquitaine



PROGRAMME

Au Centre de formation

- Étude et préparation de projet
- Organisation et planification
- Mise en œuvre

En entreprise

- Fabriquer des ouvrages bois,
- Gérer un projet, de la demande à la réalisation,
- Gérer la mise en œuvre sur chantier.

Retrouvez
l'ensemble de
nos formations
en ligne



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les + de notre CFA

Nos techniques d'animation

- Méthodes pédagogiques innovantes et variées axées sur la mise en application de cas concrets (apports théoriques et des apports pratiques),
- Plateaux techniques dédiés à la pratique professionnelle,
- Référent TH, formation adaptable aux situations de handicap,
- Assistance sociale,
- Accès à la mobilité européenne via le programme ERASMUS+.



ENCADREMENT

La formation est encadrée par des professeurs de matières techniques et générales, ainsi que par un maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise.



SUIVI

Des bilans sur le parcours de formation en centre et en entreprise tout au long de la formation. Un lien et des échanges réguliers avec le tuteur en entreprise sont établis : visites, livret de suivi,...



ÉVALUATION

Contrôle continu tout au long de la formation ou examen ponctuel selon les statuts et les établissements. Cette information est détaillée sur notre site Internet.



APRÈS VOTRE DIPLÔME

FORMATION

LICENCE PRO DU DOMAINE DU BOIS, DE LA CONSTRUCTION OU DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

FORMATION

DIPLÔME D'INGÉNIEUR BTP (BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS)

D'autres poursuites de formation sont envisageables après étude de votre parcours



Voir la fiche filière



CONTACTEZ-NOUS !

CMA Nouvelle-Aquitaine
46 rue Général de Larminat
CS 81423 - 33073 Bordeaux cedex

☎ 30 06

www.cma-nouvelleaquitaine.fr



Organisme de formation enregistré sous le n° 75 33 12814 33 auprès du Préfet de région
1ER RÉSEAU DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'ARTISANAT



Cofinancé par
l'Union européenne



Chambre
de
Métiers
et de
Artisanat
NOUVELLE-AQUITAINE